



PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv*
Jean-Michel CROGUENEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*
Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*
Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*
Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS : *lundi de 10h30 à 11h30*
Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

ETAT-CIVIL

Naissances:

25/09/2021: Loïs TROADEC MAREM au foyer de David TROADEC et Nina MAREM, domiciliés à Guiclan, 5 Kerizamel.

28/09/2021: Dario LE TRAON ENES au foyer de Christophe LE TRAON et Laura PEREIRA ENES, domiciliés à Guiclan, 23b rue de Kermat.

02/10/2021: Hugo LE BOURDON au foyer de Tony LE BOURDON et Fiona LE SCOUR, domiciliés à Guiclan, 5 route de Trévilis Huella.

Mariage:

30/10/2021: David DELILLE, chef de projet, et Lucile BERGEN, manager métiers, domiciliés à Guiclan, 3 rue de Keradenec.

Décès:

19/10/2021: Michel THOMAS, retraité, 62 ans, domicilié à Guiclan, 9 lieu-dit Kerhervé, est décédé à Guiclan.

Aide aux devoirs

Avis de recherche !

Vous êtes motivés, avec l'envie de partager un peu de votre temps ?

N'hésitez plus et venez rejoindre l'équipe de bénévoles de l'accompagnement aux devoirs le lundi et/ou le jeudi de 17h à 17h30 dans les garderies.



Votre mission si vous l'acceptez : accompagner les enfants lors des temps de devoirs. Il n'y a aucune formation requise, uniquement le plaisir de partager un peu de son temps avec les enfants.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez vous inscrire auprès de l'adjointe à l'enfance jeunesse Gwenn Quillévéré (gwenaelle.quillevere@guiclan.bzh) qui se fera un plaisir de vous répondre et vous orienter.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Collecte des déchets

En raison du férié du jeudi 11 novembre, la collecte des recyclables pour les quartiers habituellement collectés le jeudi sera avancée au **mardi 9 novembre**. Les conteneurs devront être présentés la veille au soir.

Conseil municipal des jeunes

C'est une première, la commune de Guiclan compte 18 candidats au Conseil Municipal des Jeunes.

- Des idées plein la tête, ils s'appellent:

Valentin, Youna, Léandre, Ethan, Alix, Mathieu, Sarah, Nayel, Romane, Emma, Kieran, Miana, Lily, Zoé, Lizie, Raphaëlle, Nathan, Liza.

Ils souhaitent s'investir, participer à la vie de la commune, partager leurs idées pour bien vivre ensemble à Guiclan.

Une seule date à retenir : Le dimanche 21 novembre de 10h à 12h30 pour les élections.

Si vous êtes nés en 2011, 2012, 2013, venez voter pour vos copains de primaire.

Si vous êtes nés en 2007, 2008, 2009, 2010, rendez-vous aux urnes pour soutenir les jeunes collégiens.

Ils comptent sur vous pour être élus. Vous trouverez toutes les modalités d'élections sur le site internet de la Mairie.

La carte d'électeur se trouve en dernière page du bulletin, à découper.

UN REGARD SUR GUICLAN

CONCOURS PHOTOS

**DU 15
OCTOBRE
2021**

**AU 31
MAI
2022**

**3
THÈMES**

**2
CATÉGORIES**

TOUTES LES INFORMATIONS
SUR WWW.GUICLAN.FR

SUBLIMEZ
VOTRE COMMUNE !

#2

RESTAURANT SCOLAIRE

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

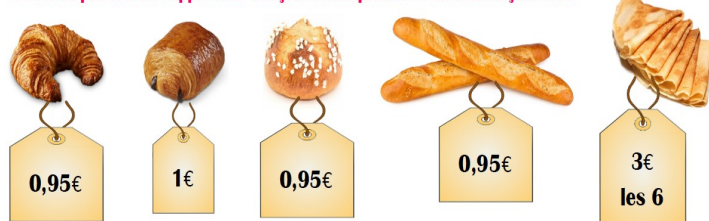
À compter de la rentrée de septembre 2021, les tarifs des repas de cantine ont été modifiés par délibération du conseil municipal du 29 juillet 2021. Ils sont les suivants :

- Repas enfant : 3.42 €
- Avec tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant de la même famille : 3^{ème} enfant (15%) : 2.90€
4^{ème} enfant (30%) : 2.39 €
5^{ème} enfant (40%) : 2.05 €
- Tarif adulte : 5.28 €
- Tarif hors délai (pour les enfants non inscrits et venant manger à la cantine) : 5.28 €

Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

Vente de viennoiseries / crêpes

N'hésitez pas à vous rapprocher des jeunes fréquentant l'animation jeunesse



Pour financer les projets de l'été 2022 de l'animation jeunesse

Deux dates de livraisons : Samedi 27 novembre 2021
Samedi 04 décembre 2021

Livraison assurée par les vendeurs

Les bons de commandes sont à rapporter en mairie au plus tard une semaine avant la date de livraison, avec l'ensemble du règlement

Informations complémentaires : 06.77.75.81.17

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Une fois par mois de 10h à 12h :

- Guimiliau le vendredi : à la Maison des Associations
- Plouvorn le samedi : au Pôle Enfance

Tel : 02.98.68.42.41

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.



Plusieurs lieux d'accueil

PLOUVENTER Espace An Heol	ST VOUGAY Ecole publique
Lundi	Mercredi
PLOUVORN Pôle enfance	BODILIS- PLOUGOURVEST Pôle enfance
Mardi et vendredi	Jeudi
GUIMILIAU Maison des associations	Renseignements au 06 64 22 28 14 Mail : hg.ccpl@gmail.com
Mercredi et jeudi	

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires

Pour les mercredis: inscription une semaine à l'avance.

Pour les vacances de Noël :

- Du 20 au 31 décembre :

Les inscriptions doivent être faites **pour le 28 novembre**.

Passé ce délai, les inscriptions ne pourront se faire que dans la limite des places disponibles

Permanences de la directrice : les lundis et mardis de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires.(2 groupes 8/11ans et collégiens).

Pour les vacances de la Noël :

- Du 20 au 31 décembre :

Les inscriptions devaient être faites **pour le 28 novembre**

Passé ce délai, les inscriptions ne pourront se faire que dans la limite des places disponibles

Dès leur élaboration les programmes sont disponibles sur guiclan.fr, vous y trouverez aussi toutes les informations concernant les temps forts proposés au cours de l'année. Renseignements auprès de Carole au 06.77.75.81.17

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau

5 rue des Capucins
29400 LANDIVISIAU
02.98.24.97.15

rpe@pays-de-landivisiau.com

NOVEMBRE 2021 :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 45	08/11 LANDIVISIAU Médiation animale Groupe (RPE) 10h	09/11 SIZUN Espace jeux entre 9h30 et 11h30 (Salle Saint Ildut) LANDIVISIAU SOPHROLOGIE (à la CCPL) à 20h15	10/11 Novembre	11/11	12/11 SAINT-SERVAIS Temps d'éveil (Centre de loisirs) 10h
SEMAINE 46	15/11 PLOUVORN Temps d'éveil (Maison de l'enfance) 10h LANDIVISIAU Atelier motricité/musique (RPE) 10h	16/11 LANDIVISIAU Médiation animale Découverte (RPE) 10h	17/11	18/11 LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h	19/11
SEMAINE 47	22/11 LANDIVISIAU Médiation animale Groupe (RPE) 10h	23/11	24/11 GUICLAN Espace jeux entre 9h30 et 11h30 (Salle du Triskell)	25/11 PLOUVENTER Eveil au mouvement (Salle An Heol) 9h30 et 10h30	26/11 LAMPAUL GUIMILIAU Temps d'éveil (médiathèque) 9h30 et 10h30
SEMAINE 48	29/11 PLOUVORN Temps d'éveil (Maison de l'enfance) 10h LANDIVISIAU Médiation animale Groupe (RPE) 10h	30/11 LOCMELAR Espace jeux Entre 9h30 et 11h30 (Foyer communal)			

Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement citoyen **est obligatoire** pour tous les jeunes Français **nés en 2005 et dans le mois de leur anniversaire**. Ce recensement s'effectue auprès de la mairie du domicile du jeune.

Documents à présenter :

- Pièces d'identité justifiant la nationalité française (CNI ou Passeport)
- Livret de famille à jour.

L'attestation remise lors de cette inscription est valable jusqu'à la participation à la Journée Défense et Citoyenneté et au maximum jusqu'à l'âge de 18 ans. À l'issue de la JDC, le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) quelque soit son âge.

Le délai entre la date de recensement à la mairie et la date de convocation à la JDC est d'environ 9 mois.

Après le recensement, il faut créer son compte sur le site « majdc.fr » - rubrique « espace jeunes ».

Lors de la création du compte, les jeunes doivent saisir les mêmes données que celles indiquées sur l'attestation de recensement (bien respecter les accents et les tirets entre les noms ou prénoms s'il y en a), date et lieu de naissance, département de résidence. Ils recevront un lien sur leur adresse mail moins de 24h après leur inscription.

Le compte peut être créé sans que l'administré soit en possession de son identifiant défense. Cette information n'est pas obligatoire.

Le jeune doit faire connaître tout changement de domicile ou de résidence jusqu'à 25 ans auprès du CSNJ de Brest (Centre du Service National et de la Jeunesse).



INFOS DIVERSES

Stop aux textiles dans les poubelles

Il y a TROP de textile dans les poubelles ... Le textile aussi a le droit à une 2^{ème} vie ! Pour cela, il faut le mettre au bon endroit ... le bon endroit ce sont les colonnes blanches ABI29 que vous pouvez trouver en déchèterie ou près de quelques point tri verre sur notre territoire (Au services Techniques sur Guiclan)

Quel textile ?	Comment ?
Les vêtements	En bon état
Les chaussures	En mauvais état
La maroquinerie	Propre
Le linge de maison	Sec / En sac fermé

Pour aller plus loin ... En novembre, se déroule la Semaine Européenne de Réduction des déchets. Cette année, nous vous proposons de faire une grande collecte de textile ! Du 20 au 28 novembre, vous pourrez exceptionnellement déposer vos sacs fermés de textile à la Communauté de Communes ou dans votre Mairie. Des ateliers sur le thème du réemploi du textile sont organisés à La Sphère à Landivisiau.

Atelier fabrication de lingette lavable : Mercredi 24 novembre à 14h

Atelier réemploi, réparation du textile et utilisation de chute de tissus: Samedi 27 novembre 10h.

Ateliers gratuits – places limitées – inscription obligatoire auprès de l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou l.marc@pays-de-landivisiau.com Port du masque et pass-sanitaire pour les ateliers.



Enfants de
3 à 5 ans

A GUICLAN

EVEIL ARTISTIQUE

Eveil
Corporel
Musical
Théâtral



Renseignements au 06 15 49 90 45 ou par mail : voxncie@outlook.fr

L'association Vox'N'Cie propose des séances d'éveil artistique pour les bout'choux de 3 à 5 ans, au programme:

- Eveil corporel, prise d'espace
- Initiation à la musique, à la rythmique
- Expression des émotions, jeux de rôles
- Jeux vocaux, découverte de son instrument vocal, comptines, chant

Dans une ambiance ludique et bienveillante

Renseignements et inscriptions au 06 15 49 90 45 ou par mail à voxncie@outlook.fr

Les cours ont lieu tous les jeudis soirs de 17h15 à 17h55 au Triskell de Guiclan

Un cours d'essai est possible! / Attention: places limitées!



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

Rénovation énergétique : quelles précautions avant de signer un devis?

Toute entreprise est tenue de remettre à un client potentiel un devis dès lors que le coût estimé de la prestation s'élève à 150€ ou plus. Une fois signé par les deux parties, il prend valeur de contrat et constitue un engagement ferme de la part du professionnel comme du client. C'est pourquoi il mérite une attention toute particulière. Le devis doit préciser l'ensemble des prestations que s'engage à fournir l'entreprise.

D'autres éléments doivent également y figurer ; l'adresse et le SIREN de l'entreprise, la date de rédaction du devis, le décompte détaillé en quantité et qualité de chaque prestation et produit nécessaire à l'opération, la somme globale à payer HT et TTC, la durée de validité de l'offre, etc. Il est généralement conseillé de faire appel à 3 artisans pour pouvoir comparer correctement les prestations.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

LES MERCREDIS DE L'ÉQUIPÔLE

Dès le mercredi 17 novembre prochain, au rythme d'un mercredi par mois, l'Équipôle du Pays de Landivisiau proposera aux enfants des ateliers en lien avec l'activité du site : les chevaux !

Moyennant une inscription de 7 € par atelier, vos enfants pourront choisir entre 3 ateliers d'une durée de 1h30 chacun, avec 2 créneaux horaires au choix : 10h et 14h. Au programme, de quoi éveiller l'imagination et découvrir un peu plus le monde du cheval :

Atelier : Fabrication d'un cheval-bâton, avec « Le Chapelecteur »

Quel enfant n'a jamais mimé une cavalcade, rêvé d'avoir un cheval à la maison ? Et pourquoi ne pas réaliser leurs rêves ? Durant 1h30, les enfants vont suivre les indications et leurs envies pour fabriquer un cheval-bâton à partir de matériaux de récupération !

Atelier : Travail du cuir (à partir de 6 ans), avec MaiwK Sellier

Au cours de cet atelier, les enfants découvriront ce qu'est le cuir, et comment le travailler. Ils apprendront quelques techniques en confectionnant eux-mêmes de petits objets personnalisés à leur goût.

Atelier : Médiation équine, avec Ar Kezeg Bihan

Les enfants effectueront le pansage d'un poney afin de prendre contact avec lui, puis ils exécuteront différents parcours à pied. En fin de séance, un temps sera laissé aux enfants pour câliner le poney.

Et pour vous réchauffer ou profiter d'un moment sucré ou salé, « Le péché mignon - Coffee Truck » sera présent à l'Équipôle toute la journée ! Pour l'année 2021, les dates des « Mercredis de l'Équipôle » sont les suivantes : **le 17 Novembre et le 15 Décembre**. Les dates 2022 seront annoncées prochainement.

Pour une réservation ou un renseignement, merci de nous contacter au 02 98 24 80 23 ou par email à l'adresse contact@equipole-paysdelandi.com

Atelier « Economisez l'énergie et l'eau chez vous » - samedi 20 novembre - De 14h30 à 16h30 – Plounevez-Lochrist

Ce temps d'échanges sera animé par la chargée de mission Nolwenn Ragel, à domicile d'un particulier. Elle aidera les participants à analyser leurs consommations et découvrir les pratiques et les équipements qui permettent de réduire les consommations d'énergie et d'eau.

L'atelier est financé par le programme européen LEADER du Pays de Morlaix, qui vise à susciter des projets innovants dans les territoires ruraux. L'adresse exacte sera communiquée lors de l'inscription.

Renseignements et inscription : 07 82 65 78 08 / nolwenn.ragel@heol-energies.org

Conférence « la rénovation thermique » - jeudi 25 novembre - de 18h à 19h30 – Morlaix

Cette conférence abordera toutes les étapes nécessaires d'une rénovation thermique réussie (isolation, chauffage..) et présentera les dispositifs financiers en vigueur (certificats d'économies d'énergie, "maprimerenov"...).

Organisée par Morlaix Communauté, la conférence sera animée par les conseillers d'Heol dans les locaux de Morlaix Communauté, à la Manu (port de Morlaix).

Renseignements et inscription : opah@agglo.morlaix.fr

Atelier « Économisez l'énergie et l'eau chez vous » - samedi 27 novembre - De 14h30 à 16h30 – Saint-Pol de Léon

Ce temps d'échanges sera animé par la chargée de mission Nolwenn Ragel, à domicile d'un particulier. Elle aidera les participants à analyser leurs consommations et découvrir les pratiques et les équipements qui permettent de réduire les consommations d'énergie et d'eau.

L'atelier est financé par le programme européen LEADER du Pays de Morlaix, qui vise à susciter des projets innovants dans les territoires ruraux. L'adresse exacte sera communiquée lors de l'inscription.

Renseignements et inscription : 07 82 65 78 08 / nolwenn.ragel@heol-energies.org

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 30 septembre 2021

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Gérard POULIQUEN, David THEPAUT, Olivier RAMPNOUX, Benoit RIOU excusés.

1. Abrogation de la carte communale

La commune de Guiclan dispose d'une carte communale approuvée par l'arrêté préfectoral n° 2008/1516 du 24 août 2008. Suite à l'approbation du PLU, il convient d'abroger la carte communale. Ce dossier a été soumis à enquête publique du 17 mai au 17 juin 2021. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

A l'unanimité, le conseil décide d'abroger la carte communale.

2. Approbation du PLU

L'enquête publique s'est déroulée du 17 mai au 17 juin 2021. Il précise que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable avec des recommandations.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet de PLU

Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels durant un mois ;

Le PLU entrera en application dès sa réception en Préfecture, et après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité soit le 22 octobre 2021.

3. Institution du droit de préemption urbain

L'article L211.1 du code de l'urbanisme offre la possibilité aux communes dotées d'un plan local d'urbanisme, d'instituer un droit de préemption urbain, sur tout ou partie des zones urbaines et des zones d'urbanisation future délimitées par ce plan. Le droit de préemption urbain permet à une collectivité publique d'acquérir par priorité un bien qui lui est nécessaire pour mener sa politique d'aménagement.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'instituer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U et AU délimitées par le PLU approuvé le 30 septembre.

4. Modification statutaire relative aux compétences de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau - Transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2024

Par délibération du 30 mars 2021, la CCPL s'est dans un premier temps dotée d'une compétence « études » pour lui permettre d'engager dès à présent les études patrimoniales, organisationnelles et financières en vue de la préparation du transfert des compétences eau et assainissement.

Vu l'avancée de la réflexion et le délai raisonnable envisagé pour préparer sereinement ces transferts, le conseil communautaire a adopté, par délibération n°2021-06-060 en date 29 juin 2021, le transfert des compétences eau et assainissement à la CCPL à compter du 1^{er} janvier 2024.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'approuver la modification statutaire, concernant les compétences communautaires eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2024.

5. Lotissement du Styvell 3ème tranche : dénomination de 2 impasses

Les voies du lotissement du Styvell avaient été nommées, mais dans le cadre de la 3^{ème} tranche des modifications de voirie sont intervenues, il convient par conséquent de nommer 2 impasses, et de supprimer la rue de l'étang.

A l'unanimité, le conseil municipal décide donner les noms suivants : Impasse du ruisseau et Impasse des roseaux.

6. Lotissement du Styvell 3ème tranche - Réseaux BT/HTA, éclairage public, infrastructure Telecom

L'estimation des dépenses se monte à :

- Réseaux BT, HTA	57 000,00 € HT
- Extension éclairage public - Génie civil	6 000,00 € HT
- Extension éclairage public	27 500,00 € HT
- Génie civil - infrastructure telecom	23 000,00 € HT
Soit un total de	113 500,00 € HT

Le SDEF prend en charge la somme de 61 875.00 € et il reste à la commune le solde soit 56225.00 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte le plan de financement proposé.

7. Espace multigénérationnel

Quelques modifications ont été faites sur le plan d'aménagement de l'espace multigénérationnel prévu initialement. La consultation des entreprises va être lancée.

8. Cimetière

Suite à la réception des devis pour la construction d'un nouveau columbarium et la réalisation de cavurnes. A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Kerguiduff (cavurnes : 5760.00 €HT, Columbarium : 12500.00 € HT).

9. Vidéosurveillance

Lors du conseil municipal du 20 Mai 2021, il a été décidé d'installer des caméras de vidéoprotection sur 4 sites (Mairie/Triskell/ Boulodrome, Restaurant scolaire/terrain multisports, Terrain des sports, Aire de loisirs de Kernabat). Le Préfet, par arrêté du 17 Juin 2021, autorise l'installation, et une subvention d'un montant de 2733.00 € a été obtenue.

Le conseil municipal (15 pour et 4 contre) valide le projet et retient la proposition de l'entreprise Volstage pour un montant de 14 000.00 € HT.

10. Garantie d'emprunt SCIC Guiclan Santé

Suite à la décision de la SCIC Guiclan santé d'agrandir la maison médicale, le conseil municipal (14 pour et 4 abstentions) accepte de garantir le prêt de 337000.00 € à 50%.

11. Radiotéléphonie mobile

Un dossier d'information relatif à l'implantation d'une nouvelle installation de radiotéléphonie mobile qui assurera l'accès aux services de téléphonie mobile de Bouygues Telecom et SFR à l'adresse suivante : Lieu-dit Kerhalles Goarem An Hent à Guiclan est à disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune.

12. Projet Multimédia

La sonorisation de la salle du Triskell a plus de 25 ans et n'est plus adaptée aux technologies actuelles. Des devis ont été demandés pour son changement. Ce projet est aussi l'occasion d'intégrer un système de projection dans le Triskell ainsi que dans la salle de réunion de la mairie.

A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Transelec pour un montant de 37 636.49 € HT.

MÉMENTO

Services municipaux



► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h00
Vendredi fermeture à 16h30.
Mardi samedi : 9h / 12h
02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30
Courriel : mairie@guiclan.bzh
Site : www.guiclan.fr



► Agence Postale Communale

02 98 79 62 29 Du lundi au samedi de 9h à 11h30.

► ADMR du Haut-Léon

8h30-12h30 et 13h30-18h00 : Renseignements et RDV : 02 98 19 11 87 / www.admrhaultleone.com / accueil@admrhaultleone.com.

► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h
mail : b.municipaledeguiclan@orange.fr

► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

► Garderie municipale 02 98 79 46 66

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► CLSH « Les Grimoys » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

► Halte garderie itinérante

« 1000 pattes » 06 64 22 28 14

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

► RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com
Informations et rdv au 02 98 24 97 15
Guiclan : 1 temps d'éveil /mois le vendredi.

► Mission locale 02 98 15 15 50

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Courriel : economie@pays-de-landivisiau.com

► Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h
Vendredi 9h/12h; 14h/16h
0806 090 010 (n° azur)

► Ouverture des déchetteries (été)

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h00 à 18h30 mardi, 14h00 à 18h30. Fermé le jeudi.

► Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel
Semaine paire = conteneur couvercle jaune



Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune
Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

► CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30
02 98 68 42 41



CARTE DE JEUNE ELECTEUR 2021

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Remarque importante
Pour être électeur, l'enfant doit résider sur Guiclan et être né entre 2007 et 2013

Scrutin du 21 novembre 2021 :

Nom :

Prénom :

Exprime toi !
Viens élire tes
représentants lors
des élections



SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

John CHASSAGNEUX 1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermat Mmes BUZARÉ - CLUZEAU - GUÉGUEN.

Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

► Cabinet infirmier PORZIER - MARTIUS - KERRIOU

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Orthophoniste Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par

téléphone au 07.68.97.12.78

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE,

Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone au 07.62.51.14.48



Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale

